



KAÉDI

CADRE D'ACTION POUR LA RESILIENCE URBAINE

2024 - 2034



KAÉDI

CADRE D'ACTION POUR LA RESILIENCE URBAINE (2024-2034)

Remerciements particuliers aux Points Focaux Municipaux de la Commune de Kaédi pour leur contribution tout au long du processus d'élaboration du Cadre d'Actions pour la Résilience Urbaine (CARU) et pour les efforts et la détermination à construire une ville de Kaédi plus résiliente.

Le CARU de la ville de Kaédi a été élaboré dans le cadre de l'initiative collaborative conjointe PNUD et ONU-Habitat « Établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables au Sahel », soutenue par la composante de résilience urbaine du [Projet de Résilience dans le Sahel](#) du PNUD financé par le gouvernement suédois.



TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	5
2. PRESENTATION DE LA VILLE DE KAEDI	6
3. PROFIL DES RISQUES DE LA VILLE ET VULNERABILITE CLIMATIQUE	10
4. LE PROCESSUS DE L'OUTIL CITYRAP	11
Phase 1 – Cours Intensif « Comprendre la Résilience Urbaine »	13
Phase 2 – Collecte de données et organisation	16
Phase 3 – Analyse et priorisation des données	18
Phase 4 – Formulation du Cadre d'Actions pour la Résilience Urbaine (CARU)	19
5. CADRE D'ACTION POUR LA RESILIENCE URBAINE (CARU) POUR LA VILLE DE KAEDI	22
5.1 Actions prioritaires	22
5.2 Priorités des activités du CARU	34
5.3 Cadre de suivi et d'évaluation	35
6. CONCLUSIONS ET VOIE A SUIVRE	36

AVANT-PROPOS DU MAIRE



*Mr Demba Samba N'Diaye,
Maire de la commune de Kaédi*

C'est avec une immense satisfaction que je préface, au nom du conseil municipal de la Commune de Kaédi, le Cadre d'Actions pour la Résilience Urbaine (CARU) de notre ville. Ce document de planification stratégique revêt une importance capitale pour notre communauté, car il vise à améliorer, développer et mettre en œuvre des actions concrètes en vue de renforcer la résilience durable de Kaédi.

Dès le lancement du processus, nous avons adopté une démarche participative et inclusive, valorisant les connaissances locales existantes pour garantir une appropriation et une mise en œuvre harmonieuses des activités prévues.

Kaédi, capitale historique du Gorgol est l'un des plus anciens sites de la moyenne vallée du fleuve Sénégal, et est également un carrefour essentiel de commerce et d'échanges en Mauritanie, reconnu pour son agriculture florissante et son artisanat traditionnel, notamment la teinture.

Le CARU, fruit d'un processus rigoureux et hautement consultatif, propose une réponse coordonnée aux multiples défis auxquels notre ville est confrontée. Il vise à réduire les chocs et le stress dans les zones vulnérables, tout en renforçant la résilience de nos communautés. Ce document servira de boussole pour guider nos efforts de planification et de gestion urbaine, et nous avons la ferme conviction qu'il jouera un rôle central dans la prospérité future de Kaédi.

Je tiens à exprimer, en mon nom personnel et au nom de toute la population de Kaédi, notre profonde gratitude au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et au Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-HABITAT) pour leur appui technique. Cet appui, fourni sous l'égide du Ministère de l'Intérieur, de la Promotion de la Décentralisation et du Développement Local (MIPDDL) et de la Délégation Générale à la Sécurité Civile et à la Gestion des Crises (DGSCGC), dans le cadre du Projet de Résilience dans le Sahel, financé par le Gouvernement de la Suède, a été un soutien indéfectible tout au long de la mise en œuvre du processus CityRAP à Kaédi. Nos sincères remerciements vont également aux autorités administratives, notamment le Wali (le gouverneur) et le Hakem (le Préfet), pour leur précieux accompagnement durant ce processus.

La municipalité de Kaédi s'engage pleinement à soutenir toutes les initiatives nécessaires pour la mise en œuvre efficace du CARU et à l'utiliser comme référence pour la planification et la gestion urbaine dans le but de renforcer la résilience de notre ville. À cet égard, je lance un appel à tous nos partenaires techniques et financiers pour qu'ils se joignent à nous dans cet effort commun, afin de relever ensemble les défis qui nous interpellent et de construire un avenir plus résilient pour Kaédi.

1. Introduction

Depuis près d'une décennie, la région du Sahel souffre de différents conflits et des effets néfastes du changement climatique. Cette combinaison de l'impact du changement climatique et de l'augmentation de la violence armée a entraîné des déplacements massifs dans la région avec de nombreuses personnes fuyant leur foyer et étant obligées de tout abandonner, ce qui résulte dans une pression démographique importante sur les villes secondaires de la région sahélienne.

La tendance croissante des catastrophes urbaines et leurs liens avec l'urbanisation, le changement climatique et les conflits soulignent la nécessité pour les gouvernements nationaux et locaux, les autorités municipales et les institutions décentralisées, y compris les unités de planification urbaine, les unités de gestion de l'environnement et d'autres prestataires de services au niveau de la ville de comprendre, engager et prendre en compte les investissements à long terme concernant la résilience aux catastrophes et au changement climatique dans les décisions d'urbanisme et d'investissement.

C'est dans ce contexte que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-Habitat) a mis en œuvre l'initiative « Établissements Humains Inclusifs, Sûrs, Résilients et Durables au Sahel : Une approche régionale pour renforcer la résilience des communautés à travers le Nexus Humanitaire-Développement-Paix » dans le cadre de la composante résilience urbaine du projet du PNUD « Renforcement des capacités de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation pour la résilience dans la région du Sahel : favoriser des solutions tenant compte des risques pour le développement durable » ([Projet de Résilience dans le Sahel](#)), financé par le gouvernement suédois.

L'initiative PNUD-ONU-Habitat vise à aider les institutions régionales, et les gouvernements nationaux et locaux du Sahel à renforcer progressivement la résilience de leurs établissements humains, notamment les petites et moyennes villes, face aux chocs et aux stress, y compris les aspects de la crise liés aux catastrophes, au climat et aux conflits grâce à l'application d'outils de planification participative spécifiques, tels que [l'outil de Planification d'Actions pour la Résilience Urbaine \(CityRAP\)](#). Cette initiative couvre sept villes pilotes du Sahel, notamment au Burkina Faso, au Tchad, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Nigéria et au Sénégal.

Le CityRAP est un processus participatif de planification de la résilience pour les petites et moyennes villes ayant pour objectif la formation et le renforcement des capacités des gestionnaires municipaux, des techniciens municipaux et des principaux acteurs urbains, afin de comprendre les facteurs de risque urbain et de prioriser les actions pratiques visant à réduire les risques de catastrophe et à construire progressivement la résilience de la ville face aux aléas et stress naturels ou induits par l'homme.

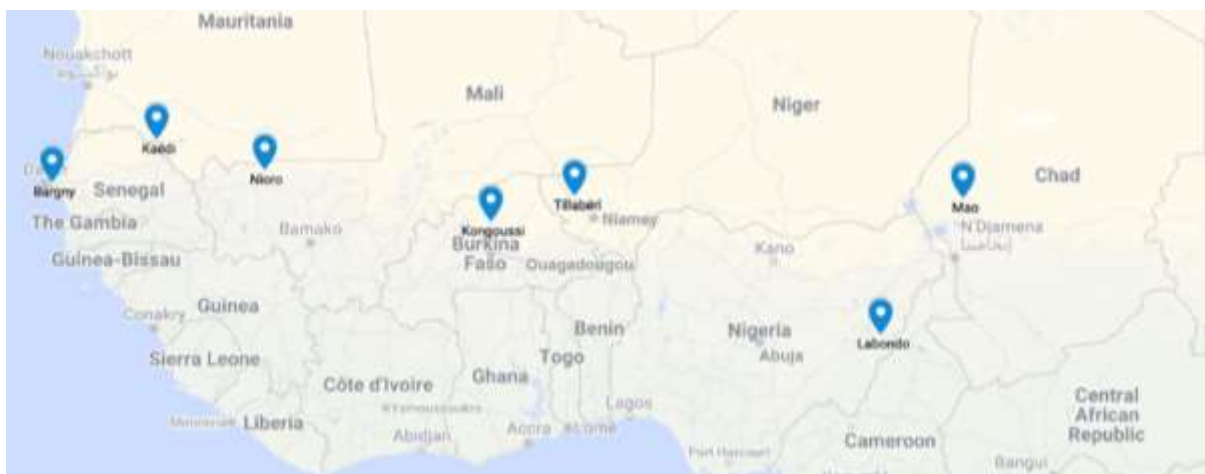


Figure 1 : Les sept (7) villes sélectionnées dans la zone sahélienne pour la mise en œuvre de l'outil CityRAP

En Mauritanie, la commune de Kaédi a été sélectionnée pour la mise en œuvre de l'outil CityRAP du fait de sa position géographique et ses vulnérabilités face au changement climatique. Elle est exposée aux risques tels que : les crues du fleuve, les inondations urbaines, la chaleur extrême, les feux de brousse, et les périodes de sécheresse récurrente. Elle est aussi exposée aux problèmes liés à la migration et au trafic frontalier (migration clandestine et trafic de la drogue). Face à ces multiples défis, le CityRAP a permis à la commune de développer son Cadre d'Action pour la Résilience Urbaine (CARU), avec des actions à court, moyen et long terme.

2. Présentation de la ville de Kaédi

La Commune de Kaédi est créée par le décret No 86.156 du 02 Octobre 1986, suite de la politique de décentralisation territoriale par ordonnance 87.289 du 20 Octobre 1987 instituant les communes en Mauritanie. Située entre les 16°09 de latitude nord et les 13° 30' 14" de longitude ouest, la ville de Kaédi est à l'extrême à 430 km de Nouakchott. Elle est limitée à l'Est par la Commune de Djéwol, à l'Ouest par la Commune de Néré Walo, au Nord par la Commune de Ganki et au Sud par le fleuve Sénégal.

Capitale de la Wilaya de Gorgol, elle est essentiellement urbaine et compte environ 64.102 habitants dont plus de 51% sont des femmes. Le site de la ville de Kaédi se situe dans un milieu à risque sur la rive droite du fleuve Sénégal, abritant une masse populaire importante. En effet, les premières habitations étaient non loin du fleuve ou entre le fleuve et la colline (zone inondable). Sa position géographique et son climat l'exposent à certains risques et catastrophes, notamment les inondations, les crues du fleuve et les feux de brousse entre autres.

La commune est confrontée à des défis liés à une urbanisation rapide dans les quartiers à risque, une mauvaise gestion des déchets solides, et une faible capacité en matière d'accueil des populations. Etant la métropole des villes voisines et frontalières du Mali et du Sénégal, Kaédi est une destination importante des immigrants résidents et transitaires venant s'approcher de la Vallée pour exercer des activités génératrices de revenus (la blanchisserie, le commerce ambulant, l'agriculture etc...). Cette dynamique migratoire, en l'absence de gestion adéquate, a engendré l'existence et la création des quartiers vulnérables et spontanés.



Figure 2 : Situation géographique de Kaédi dans le Gorgol

2.1. Historique de la création de la Commune de Kaédi

D'après Yigo Sall, qui a assisté à la construction du gouvernorat, la naissance de Kaédi remonte à 1607. Etymologiquement la ville s'appelait « **Kayhaydi** ». Les vestiges préhistoriques comme les gravures et peintures rupestres abondent sur ce site. Kaédi a joué un rôle capital dans la résistance à la pénétration coloniale, avec comme point culminant la rencontre ici même d'Ali Bouri N'Diaye, d'Abdoul Bokar et de Sid'Ahmed Heyba.

Cette résistance dure plus de 40 ans de 1850 à 1892 et se termine par l'érection du fort. Les commerçants wolofs de Saint Louis et les tribus maures vendant la gomme arabique viennent s'agglomérer aux pulaars et aux soninkés pour donner son visage actuel. Avant et après même les indépendance, Kaédi constituait un grand centre commercial avec des produits venant du Mali et du Sénégal, grâce à Bou El Moughdad, qui assurait le trafic fluvial.

En plus d'être un comptoir français, Kaédi accueillait beaucoup d'étrangers comme des Libanais et des Marocains qui étaient dynamiques dans le commerce et le cinéma. Kaédi abritait aussi le premier abattoir frigorifique de la Mauritanie et une tannerie, qui se trouvait au quartier de Tantadji. Ses populations, vivant principalement de l'agriculture et de la pêche, ont toujours vécu ensemble dans l'harmonie et la concorde. Également, elles vivaient du commerce et surtout des produits de leur agriculture. Kaédi était aussi un des greniers de la Mauritanie avec ses terres fertiles et productions abondantes.

2.2. Aperçu démographique

La commune de Kaédi est composée de 23 quartiers et 3 villages (Bel nabé, Rindao et Pempédiel). Elle regroupe, selon les estimations de la commune, une population globale d'environ 62.790 habitants dont plus de 51% de femmes (RNPH 2023). Les principales activités de la population, y compris pour ceux qui migrent vers Kaédi, sont l'agriculture, le maraîchage, le commerce divers, et l'artisanat.

La commune de Kaédi aussi connaît depuis quelques années une dynamique de mouvement des populations venues d'autres coins du pays. Grâce à son grand potentiel agro-sylvo-pastoral, elle reste une destination privilégiée aussi bien pour les transhumants que pour d'autres catégories de population qui y trouvent un cadre d'épanouissement. Cette pression s'accompagne forcément des exigences infrastructurelles qui restent très limitées et peu satisfaisantes pour assouvir les besoins des populations.

2.3. Organisation culturelle et sportive

La diversité de la population Kaédienne constitue une richesse culturelle. Pratiquement, dans chaque quartier, il existe une association culturelle. La maison des jeunes et l'Alliance Française constituent les deux principaux centres d'activités culturelles de la ville. Les activités menées par ces associations vont de travaux volontaires d'assainissement des quartiers à l'organisation de soirées culturelles ou musicales.

D'autres activités culturelles et sportives comme la Regatte et la course hippique contribuent à l'enrichissement de la vie locale. Sur le plan sportif, la ville de Kaédi connaît une activité sportive relativement dynamique. Elle compte aujourd'hui trois (3) ligues sportives plus ou moins actives. Il s'agit de la ligue de football, de celle du Basketball et de la ligue de lutte traditionnelle. Il faut noter que Kaédi a une équipe de football qui joue à la première division nationale. Sur le plan des équipements, la commune est aujourd'hui dotée d'un stade municipal comprenant des terrains de football et de Basketball.

2.4. Histoire religieuse

Kaédi a une riche histoire d'érudition et d'éducation islamique, avec de nombreux érudits célèbres ayant étudié ou enseigné dans la ville. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, Kaédi était et continue d'être un important centre d'apprentissage islamique dans la sous-région, avec de nombreuses écoles et madrasas (établissements d'enseignement islamiques). La ville était également un centre important de l'ordre soufi Tijaniyya, qui a eu un impact significatif sur la vie religieuse et culturelle de la Mauritanie.

2.5. Gouvernance locale

L'installation de la décentralisation devait permettre à la commune de jouer pleinement le rôle de gouvernance locale, conformément aux compétences que lui confère la loi. Cependant, le transfert n'est pas effectif, limitant ainsi l'exercice de ses missions, dont la gestion des risques

de catastrophes qui constitue un volet important. Chaque année à l'approche de l'hivernage, la commune se mobilise pour le curage des canaux et des bassins en vue d'éviter l'inondation de la ville. Malgré ses maigres ressources, la commune apporte une subvention aux services de la protection civile.

Pour l'administration communale en Mauritanie, le Conseil municipal constitue par délibération des Commissions et en désigne les membres. Les Commissions étudient toutes les questions relevant de leur domaine de compétence et préparent les délibérations du Conseil municipal. Pour assurer une bonne couverture de l'ensemble des compétences dévolues aux communes par la loi (article 2 de l'ordonnance 87-289 du 20 octobre 1987), il a été recommandé de créer les quatre commissions suivantes : (i) Une Commission des Finances et de l'Administration, chargée notamment des questions budgétaires, de la gestion financière, du personnel et des affaires juridiques ; (ii) Une Commission du Développement et de la Coopération, chargée notamment des questions économiques, des services marchands et de la coopération bilatérale et multilatérale ; (iii) Une Commission des Affaires Socioculturelles, chargée notamment des affaires religieuses, de la culture, de la jeunesse et des sports, de l'aide sociale, de l'enseignement et de la santé, et de manière générale, de toutes questions relatives au développement social de la commune ; et (iv) Une Commission de l'Aménagement et de l'Urbanisme, chargée des voiries et réseaux, des travaux et des documents d'urbanisme.

A Kaédi, il y a sept commissions couvrant l'ensemble des thèmes mentionnés ci-dessus, régies par un règlement intérieur du Conseil municipal qui en précise les modalités d'organisation et de fonctionnement. Actuellement, cinq d'entre elles sont opérationnelles :

- La Commission culte et Education
- La Commission Sociale
- La Commission Financière
- La Commission Jeunesse et Sport
- La Commission Foncière et Litiges

En revanche, deux commissions ne sont pas fonctionnelles :

- La Commission Aménagement et Urbanisme
- La Commission Coopération Décentralisée

De 1960 à nos jours, la commune de Kaédi a été successivement dirigée par les maires cités dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Succession des maires à la commune de Kaédi

No	Nom du Maire	Période de gestion	Observations
1	Youssouf Koita	1960-1971	Décédé
2	Chouaibou Diagana	1986-1990	Décédé
3	Tijani Koita	1990-1999	En retraite
4	Djewe Camara	1999-2001	En retraite
5	Sow Moussa Demba dit Thiombé	2001-2018	Député
6	Cheikh Tahara Kandé Baradji	2018-2023	Fonctionnaire de l'environnement
7	Demba Samba N'Diaye	Depuis juin 2023	En activité

3. Profil des risques de la ville et vulnérabilité climatique

Le relief de Kaédi est caractérisé par des plaines, des plateaux rocheux et des collines ne dépassant pas 200m d'altitude. Elle se situe à la confluence du fleuve Sénégal avec l'un de ses affluents majeurs, éponyme de la région : le Gorgol. La Commune de Kaédi est exposée à plusieurs risques tels que la mauvaise gestion des déchets solides, l'incapacité du réseau d'assainissement, la fréquentation des zones à risque, plus particulièrement les inondations. Celles de 2022 en sont des exemples éloquentes.



Figure 3 : Inondations dans le quartier de Wandama (Kaédi, Mauritanie)

Après les inondations des années 1982 et 1986, l'ONG « Africa 70 » a construit onze (11) bassins de rétention d'eau dont huit (8) ont un volume de 20.000 m³ chacun et les trois (3) autres ont respectivement des volumes de 50.000 m³, de 30.000 m³ et de 25.000 m³. Ces bassins sont restés 25 ans sans être curés, ce qui a rendu la commune davantage vulnérable et aggravé les inondations d'août 2022. Le remplissage de l'affluent « le Gorgol noir » par les crues des eaux du bassin du fleuve et des eaux de pluie fait que la digue de protection, située dans le quartier de Kébbé, cède causant ainsi des inondations et des dégâts matériels et humains importants. Notons que les inondations de 2007 et de 2022 restent encore vives dans les esprits des populations. Celles de 2022 ont causé plus de 2000 sinistrés (source : la municipalité de Kaédi) dont la plupart était des femmes et des enfants.

L'inondation constitue le principal aléa récurrent qui menace la ville de Kaédi. En effet, une grande partie de la ville est bâtie dans une zone basse, marécageuse et argileuse, et constituant un lieu de rencontre des eaux de ruissellement venant de différentes collines environnantes, ce qui entraîne des inondations régulières qui affectent les quartiers implantés dans cette zone, plus particulièrement Madina+Kébbé et Wandama. Aussi, une gestion inadéquate des déchets solides exacerbe ces risques.



Figure 4 : Photo illustrant les problèmes de gestion des déchets solides Credit photo GRDR, Kaédi 2023

3.1. Type de sol et climat

Kaédi se situe sur une petite dorsale de grès argileux, résidus d'un collinaire anciennement modelé par l'érosion pluviale et fluviale. Son climat est de type sahélien caractérisé par une courte saison de pluie de 3 mois (juillet-septembre) et une saison sèche relativement longue, avec un harmattan chaud et sec persistant assisté par des tempêtes de sable.

3.2. Les températures

Situé à environ 300 kilomètres du littoral, la continentalité de Kaédi explique les fortes amplitudes thermiques observées tout au long de l'année. Celles-ci comprennent : les températures moyennes maximales oscillant entre 34°C pour le mois le plus frais (décembre-février) et 42°C pour les mois les plus chauds (mai-juin). Quant aux températures minimales, elles varient entre 18°C pour les mois les plus frais et 29°C pour les mois les plus chauds. Selon la Contribution Déterminée Nationale de la Mauritanie (CDN), la température à l'échelle du pays devrait augmenter de 2,1% à l'origine de 2050.

3.3. La pluviométrie

Selon, toujours, la CDN de la Mauritanie, la pluviométrie devrait baisser de 20% à l'échelle nationale. Cette prévision est aussi marquée par une alternance entre événements pluviométriques intenses et périodes sèches. Le nombre de jours de pluie dans la commune de Kaédi serait en diminution. D'autres phénomènes climatiques devraient également gagner de l'intensité ou de fréquence comme la sécheresse et le vent avec des répercussions sur les régimes hydriques.

3.4. Hydrologie et hydrographie

La ville de Kaédi est un site naturel caractérisé par un réseau hydrographique dense et une forte vulnérabilité aux variations climatiques. Le réseau hydrographique de la région se structure autour d'un réseau d'oueds permettant, à la fois, une importante infiltration de l'eau dans le sol et apparition de nombreuses surfaces d'eau valorisées dans le cadre de l'agriculture pluviale.

4. Le processus de l'outil CityRAP

L'outil de Planification d'Actions pour la Résilience Urbaine (CityRAP) est un processus participatif de planification pour la résilience en quatre phases qui permet aux responsables de l'administration municipale et aux membres des communautés des villes petites et moyennes des pays en développement de travailler ensemble pour rendre leur ville sûre et résiliente.

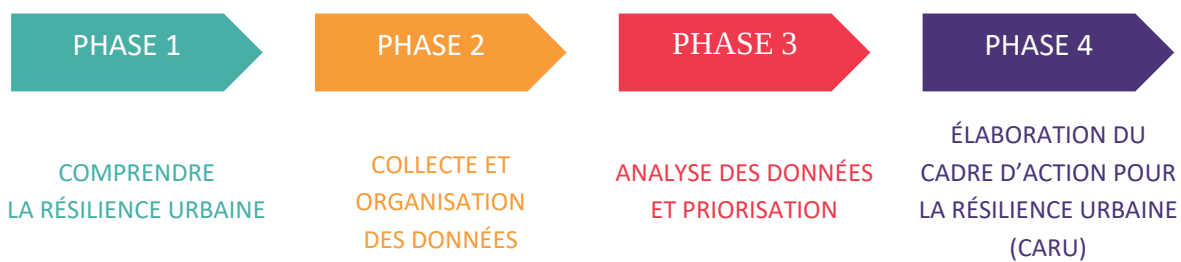


Figure 5 : Le processus d'entonnoir pour prioriser et planifier

Un cadre de résilience avec cinq piliers interdépendants est conçu spécifiquement pour le CityRAP en tant que structure théorique pour la collecte de données (auto-évaluation municipale et cartographie communautaire) au niveau de la ville. Ces piliers sont les suivants : gouvernance urbaine, planification urbaine et environnement, infrastructure et services de base résilient, économie et société urbaines et gestion des risques de catastrophes urbaines. Le renforcement de la résilience est un concept global qui vise à réduire les risques environnementaux et socio-économiques, à améliorer l'adaptation et à promouvoir le développement durable. Pour aborder ces aspects grâce à une approche holistique et globale, il est nécessaire d'établir des priorités et d'identifier les points d'entrée clés afin que les autorités locales concernées aient le contrôle total du processus de planification de la résilience urbaine. Pour ce faire, trois questions transversales sont utilisées comme objectifs de priorisation : l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, la croissance urbaine durable et les villes inclusives et plus sûres, comme le montre la figure ci-dessous.

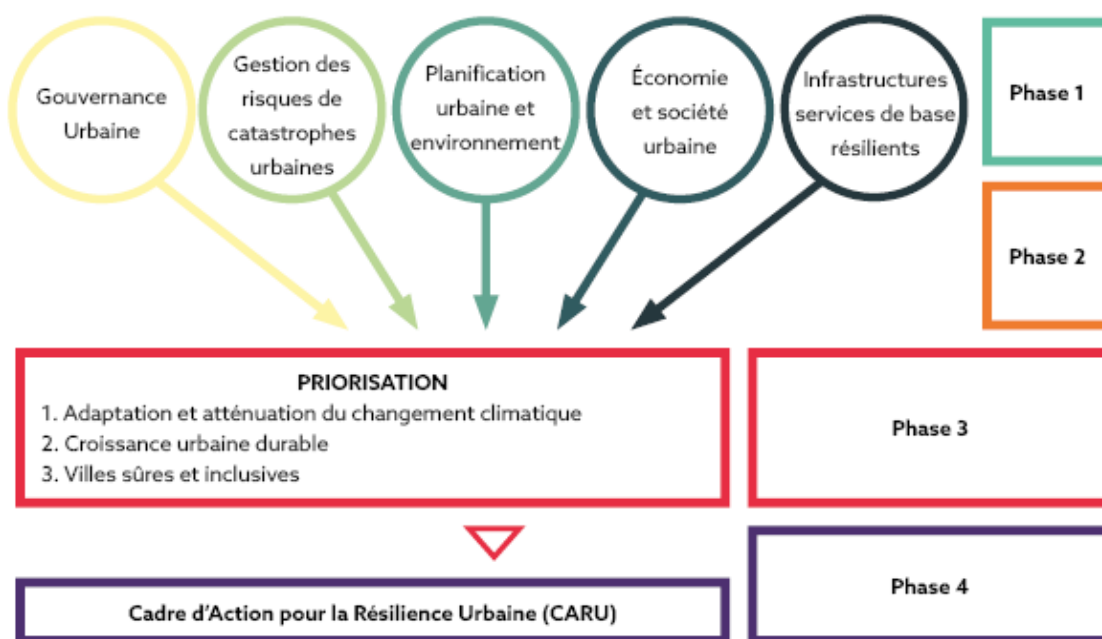


Figure 6 : Le processus d'entonnoir pour prioriser et planifier

Le Cadre d'Action pour la Résilience Urbaine (CARU) est le produit final du processus CityRAP après l'achèvement de la collecte de données, de l'analyse et des consultations avec les parties prenantes locales, en particulier les communautés. Le CARU, aligné sur les priorités nationales et locales existantes, synthétise de manière exhaustive toutes les données collectées dans un seul document (CARU) et met en évidence les actions et activités prioritaires identifiées grâce à une approche participative et inclusive.

La mise en œuvre du CityRAP à Kaédi

L'outil de CityRAP a été conduit à Kaédi, Mauritanie, avec l'appui technique et financier du PNUD, d'ONU-Habitat, mais aussi du Ministère de l'Intérieur, de la Promotion de la Décentralisation et du Développement Local (MIPDDL), à travers la Délégation Générale à la Sécurité Civile et à la Gestion des Crises (DGSCGC), entre octobre 2022 et décembre 2024. Le processus a mobilisé une variété d'acteurs, dont des représentants de la municipalité, du Conseil régional, des services déconcentrés de l'Etat, de la plateforme des organisations de la société civile, des chefs religieux et coutumiers, des partenaires techniques et financiers de la commune, des représentants de la fédération des femmes du Gorgol et du réseau des jeunes.

La participation et l'engagement des acteurs locaux ont abouti à la formulation du CARU de Kaédi. L'objectif de cet important document, élaboré par la municipalité, est de présenter la mise en œuvre participative du processus CityRAP, qui a identifié les cinq actions prioritaires de la ville en vue du renforcement de sa résilience. Ainsi, tous les risques de catastrophes affectant sa résilience ont été identifiés grâce à cette démarche participative et inclusive, impliquant les acteurs clefs de la gouvernance urbaine, tant au niveau national qu'à l'échelle locale, mais aussi les communautés.

En somme, plus de 180 personnes dont 84 femmes, ont été engagés dans ce processus, aussi bien à travers les différentes consultations dans les communautés, la collecte et analyse des données, que dans les différents ateliers et groupes de discussions des thématiques organisés. L'ensemble du processus s'est déroulé sur quatre phases avec différentes activités :

Phase 1 – Cours Intensif « Comprendre la Résilience Urbaine »

L'atelier de lancement du processus de CityRAP s'est déroulé du 22 au 25 octobre 2022 à l'Hôtel Yewty à Kaédi. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Wali (le Gouverneur) du Gorgol, en présence des autorités locales, notamment la vice-présidente du Conseil Régional du Gorgol, le Maire de la commune de Kaédi, le Point focal national du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, les formateurs du PNUD et d'ONU-Habitat et l'ensemble des parties prenantes concernées. Cet atelier, reparti en quatre jours, a permis aux participants dont 30 hommes et 7 femmes d'être initiés aux concepts de la résilience urbaine et aux principales étapes du processus CityRAP et à ses cinq (5) piliers qui sont : la Gouvernance urbaine, la Planification urbaine et environnement, les Infrastructure et services de bases résilients, Économie et société urbaine et la Gestion des risques de catastrophes urbains.



Figure 7 : Initiation aux concepts liés à la résilience urbaine

1. La gouvernance urbaine :

Lorsque l'on parle de gouvernance urbaine et que l'on fait l'exercice du diagramme de gouvernance, il devient clair que la structure de la municipalité est assez bien définie en termes de procédures de prise de décision. Habituellement, les notables et les habitants des quartiers sont plutôt informés que consultés. L'un des problèmes identifiés en termes de gouvernance est l'instabilité des élus locaux. Ce qui rend difficile l'efficacité du renforcement des capacités tout au long des mandats.

2. Planification urbaine et environnement :

Lors de cette présentation, l'un des sujets abordés a été l'absence de connaissances de la société civile sur une politique de logement et de construction des zones à risque existante, qui sont définies au niveau des services d'aménagement territorial de la région. En ce qui concerne l'application de la loi et des politiques, elle relève de la tutelle administrative (*Hakem et Wali*).

En termes d'espaces publics, il y a lieu de noter l'existence de deux sites. Il s'agit de :

- La rive droite du fleuve Sénégal pour se baigner, se laver et faire d'autres activités quotidiennes, bien que la rive du fleuve fût autrefois une belle promenade et que l'entretien soit maintenant abandonné ;
- La bande de l'aéroport abandonnée, où les gens pratiquent du sport ou se retrouvent.

La possibilité de réhabiliter et de conserver ces espaces publics a été discutée afin de les rendre inclusifs, sûrs et d'assurer leur existence à long terme.

En outre, le Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural (GRDR) a partagé son expérience du « projet de végétalisation des rues », où de petites entreprises locales et des organisations non gouvernementale (ONG) plantent des arbres sur les trottoirs. Le verdissement est très important, mais aussi difficile dans l'environnement sec de Kaédi.

3. Services de base résilients et infrastructures

La gestion des déchets solides est un sujet très problématique à Kaédi. La ville dispose d'un service de gestion des déchets solides ménagers et des infrastructures connexes, mais avec des capacités limitées. Force est de noter que le recyclage, la réutilisation et le traitement des dépôts de déchets sauvages n'est pas une pratique connue au niveau de la ville. Les principaux problèmes sont évidemment le manque de sensibilisation de la population aux effets négatifs issus des dépôts de déchets sauvages et l'insuffisance des ressources municipales pour la gestion durable du service d'assainissement.

La question de la gestion insuffisante des déchets solides conduit au dysfonctionnement des systèmes de drainage provoquant, ainsi, des inondations chaque année. Cependant, le système d'évacuation des eaux a été réhabilité par les communautés et le Génie Militaire (curage de caniveaux et des bassins), mais le problème réside toujours dans le manque d'entretien régulier et la sensibilisation des populations, qui continuent à déposer des déchets empêchant l'évacuation adéquate de l'eau et augmentant ainsi le risque d'inondation dans les zones qui sont déjà exposées. Bien que la ville dispose d'un service de pompiers, certains quartiers traditionnels sont pratiquement inaccessibles pour les équipements des pompiers.

4. Économie et société urbaine

Dans cette présentation, les filets sociaux locaux ont été appréciés. En effet, Kaédi est soutenu par quelques organisations internationales telles que le Programme alimentaire Mondial, la Croix Rouge Française et la Word Vision, qui apportent un soutien en termes de programmes nutritionnels et de subventions alimentaires pour les communautés vulnérables pendant la période de soudure. Les femmes participent activement dans la sphère politique et économique en vue de leurs autonomisations.

Par ailleurs, elles estiment qu'il y a plus d'opportunités d'affaires et de soutien pour les femmes indépendantes, mais pas encore assez. Quelques initiatives peuvent être énumérées comme le soutien aux femmes dans le maraîchage et leur inclusion dans les décisions politiques. Malgré les défis, les communautés ont conscience qu'une transformation positive est en cours, mais que les efforts doivent être poursuivis afin de continuer à renforcer la résilience des femmes et de réduire leur vulnérabilité.

5. Gestion des risques de catastrophes

Depuis les inondations du mois d'août 2022, la gestion des risques de catastrophes urbaines est devenue une des préoccupations majeures de la ville. Les discussions ont porté sur les principaux risques identifiés à savoir : les inondations des zones à risque, la sécheresse récurrente, les multiplicités des incendies (parfois causés par des bouteilles de gaz mal gérées ou des stocks de foin dans les habitations). Un comité régional de gestion des urgences existe au niveau de la wilaya (la région) et a été redynamisé récemment. Ses capacités ont été discutées en termes d'intervention en cas de catastrophe et de réduction des risques.

Au cours des discussions et les exercices en groupe, les participants ont convenu sur la base de l'analyse des cartes et de la réalité, que les quartiers les plus vulnérables sont Touldé, Médina-Kébbé, Wandama, Tinzah-Inity suivant leur situation géographique, leur vulnérabilité climatique et socio-économique. En effet, ces quartiers sont dans des zones inondables, densément peuplés et certains d'entre eux sont dans l'insécurité.



Figure 8 : Carte des quatre quartiers vulnérables

appliqué pour mettre en évidence les bons et les mauvais scores. En effet, cette notation a permis d'identifier les lacunes des institutions locales en matière de la résilience urbaine.

Cartographie participative

En plus des informations recueillies à travers l'enquête auprès des services de la municipalité, l'équipe des points focaux, avec l'encadrement du PNUD et de la DGSCGC est intervenue dans les quatre quartiers identifiés comme étant les plus vulnérable au cours de la phase précédente pour la réalisation d'une cartographie participative : il s'agit des quartiers de Touldé, Madina-Kébbé, Wandama, et Tinzah-Inity. Cet exercice a permis d'identifier les principaux problèmes et les risques existants, de les cartographier et de proposer des actions concrètes, pour renforcer la résilience de la ville, de manière participative et inclusive.



Figure 12 : Exercice de cartographie à Kébbé



Figure 13 : Exercice de cartographie à Tinzah+Inity



Figure 10 : Exercice de cartographie à Touldé



Figure 11 : Exercice de cartographie à Wadama

Phase 3 – Analyse et priorisation des données

Après traitement des données par l'équipe des points focaux appuyés par les formateurs du PNUD et de l'ONU-habitat, des groupes de discussions ont été formés en vue d'analyser et de proposer des solutions aux problèmes identifiés, en présence des différentes parties prenantes pour chaque thématique proposée. Cinq groupes de discussion en plénière et incluant des parties prenantes expertes pour chaque thématique correspondant aux cinq piliers de la résilience urbaine ont été ainsi formés. Les discussions des différents groupes ont eu lieu à la municipalité de Kaédi sur trois jours, du 04 au 06 octobre 2023.

À l'issue de chaque focus groupe, une liste de 5-6 enjeux prioritaires et solutions préconisées ont été identifiés et fait l'objet de discussions pendant l'atelier de priorisation.

Atelier de priorisation :

Lors de cet atelier, les actions proposées au cours des groupes de discussions en plénière ont été analysées et priorisées en présence de toutes les parties prenantes impliquées, avec l'appui des points focaux et des facilitateurs du PNUD, de l'ONU-Habitat et de la DGSCGC.

Les participants, au nombre de 39, ont identifié et mis en exergue les problèmes qui sont communs à deux ou trois piliers du diagramme de résilience (1. Villes inclusives et sûres ; 2. Adaptation et atténuation du changement climatique ; et 3. Croissance urbaine). Puis, des discussions en plénière ont eu lieu autour de ces problèmes communs en mettant l'accent sur leurs liens et interrelations. Ces problèmes communs ont été écrits dans différents post-it et chacun d'eux dans le diagramme de résilience, à la suite d'une discussion plénière et consentie.

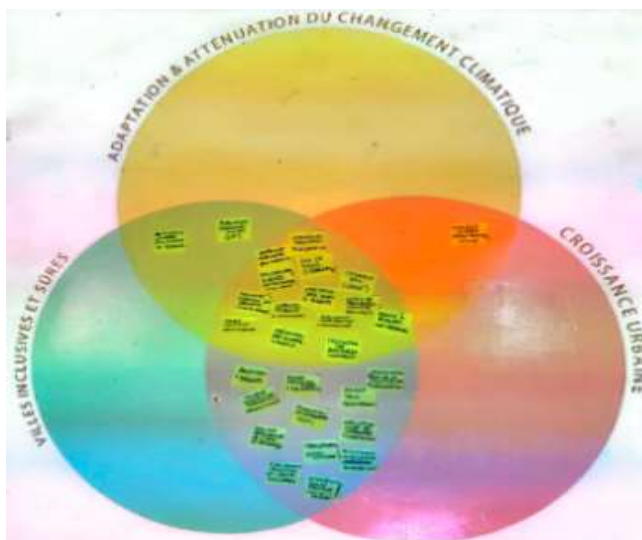


Figure 14 : Diagramme de résilience

À la fin de cet exercice, il a été clair que la plupart des post-it ont été placés à l'intersection des trois thèmes transversaux du diagramme. Ceux-ci représentent les points d'entrée potentiels pour aborder la résilience de la ville de Kaédi dans son ensemble. Ainsi, six problèmes prioritaires ont été définis à l'issue des discussions. Il s'agit de : (1) Gestion des risques de catastrophes, (2) Assainissement résilient ; (3) Gestion des déchets solides ; (4) Ville sûre et création d'emploi ; (5) Quartiers vulnérables à risque et (6) Protection de l'environnement.

Ces enjeux ont été placés dans le tableau du CARU constitué par cinq composantes qui représentent les différentes capacités de la municipalité à faire face à des questions de résilience urbaine : (i) Politique et législation ; (ii) Plans urbains ; (iii) Mécanismes de financement ; (iv) Organisation institutionnelle et (v) Interventions.



Figure 15 : La structure du CARU pour l'évaluation de base avec les problèmes prioritaires identifiés

Phase 4 – Formulation du Cadre d'Actions pour la Résilience Urbaine (CARU)

Le Cadre d'Action pour la Résilience Urbaine (CARU) décrit les actions prioritaires qui conduisent la voie vers une résilience urbaine renforcée par de grandes lignes d'activités et projets à court, moyen et long terme. Pour ce faire, les points focaux municipaux ont tout d'abord effectué une évaluation de référence détaillée pour chaque enjeu prioritaire défini lors de la Phase 3, en examinant notamment le statut de performance par rapport aux composantes du CARU, afin d'évaluer les capacités de la commune de Kaédi à s'attaquer aux questions prioritaires identifiées. Les résultats de l'évaluation de référence sont présentés dans la figure ci-dessous, où les zones caractérisées par des scores faibles sont mises en évidence.

Tableau 2 : Évaluation de base/matrice des actions prioritaires

ENJEUX PRIORITAIRES	COMPOSANTES DU CARU					
	POLITIQUE ET LEGISLATION	PLANS URBAINS	ORGANISATION INSTITUTIONNELLE	FINANCEMENT	INTERVENTIONS	
Gestion des risques de catastrophes	2	2	1	1	1	Action 4
Assainissement résilient	1	1	2	1	2	Action 5
Gestion des déchets solides	1	1	1	1	2	Action 3
Ville sûre et création d'emploi	2	2	2	1	2	
Quartiers vulnérables à risque	1	1	1	1	1	Action 2
Protection de l'environnement	2	2	2	1	3	Action 1

Sur la base des domaines identifiés, des actions prioritaires ont été définies pour s'attaquer spécifiquement aux "faiblesses" soulevées par la matrice d'évaluation de base. Chaque action prioritaire est divisée en activités spécifiques, réalisables et mesurables.

Désormais, la municipalité de Kaédi a un document référentiel pour lancer sa stratégie de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des actions identifiées. Il permet également à la mairie et aux autres institutions intervenant dans la ville d'intégrer la résilience dans leurs politiques, plans, budgets, actions et dispositifs institutionnels existants et futurs.



Figure 17 : Travaux de groupe lors de l'atelier de formulation du CARU



Figure 16 : Atelier de validation du CARU

RECAPUTILATIF DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS CITYRAP A KAEADI

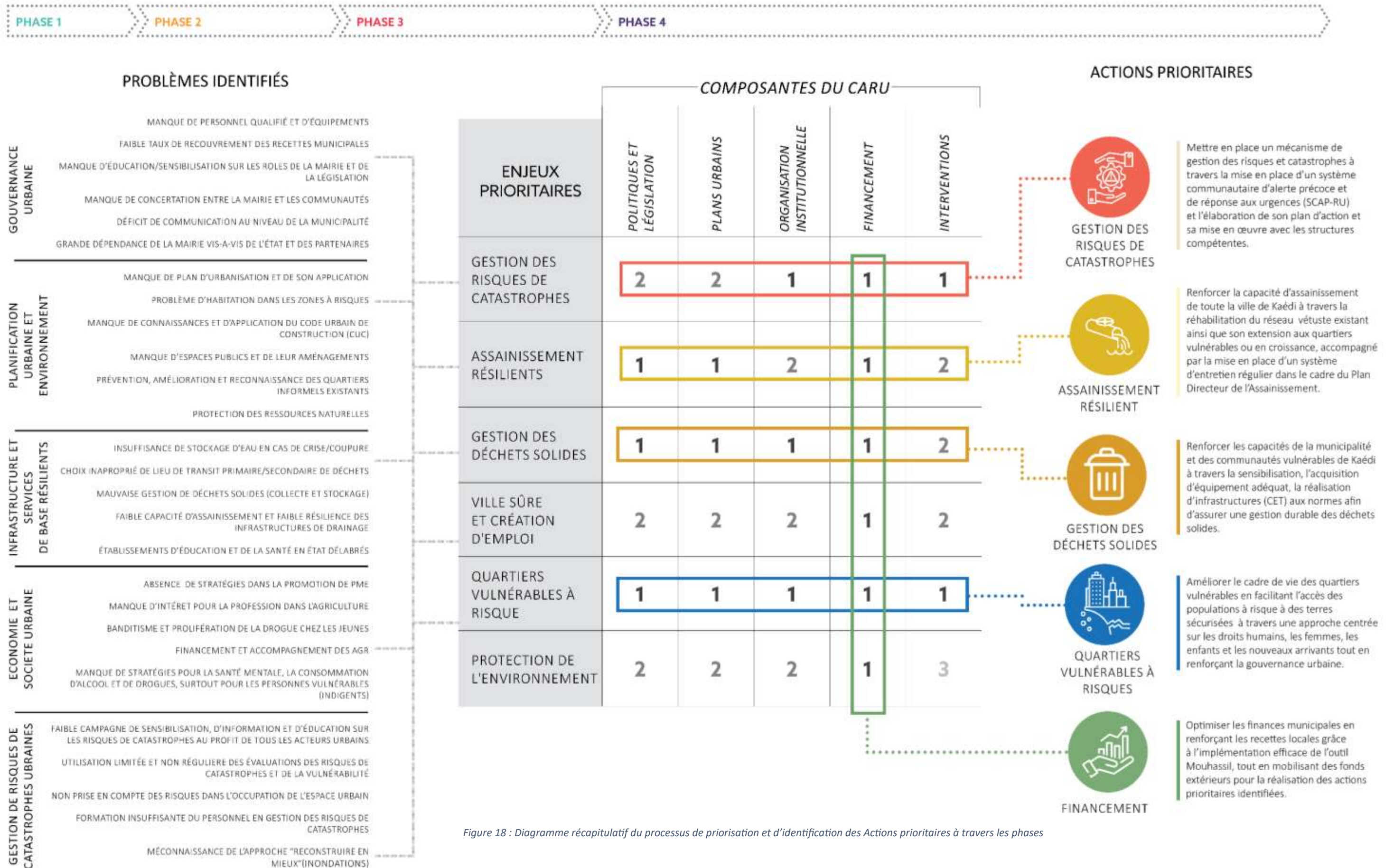


Figure 18 : Diagramme récapitulatif du processus de priorisation et d'identification des Actions prioritaires à travers les phases

5. Cadre d’Action pour la Résilience Urbaine (CARU) pour la ville de Kaédi

5.1 Actions prioritaires

La commune de Kaédi se félicite pour avoir abouti à l’élaboration du Cadre d’Action pour la Résilience Urbaine, issu de la mise en œuvre de l’Outil CityRAP. De par sa démarche participative et inclusive, il s’est appuyé, dès son lancement, sur les connaissances locales existantes pour identifier les lacunes de la commune en matière de la réduction des risques de catastrophes. La commune est dorénavant en charge du CARU pour jouer un rôle essentiel dans le renforcement de la résilience et de la prospérité de la commune. Au terme du processus, les cinq actions prioritaires suivantes ont été retenues :

ACTION PRIORITAIRE 1	FINANCEMENT
ACTION PRIORITAIRE 2	QUARTIERS VULNÉRABLES À RISQUE
ACTION PRIORITAIRE 3	GESTION DES DÉCHETS SOLIDES
ACTION PRIORITAIRE 4	GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES
ACTION PRIORITAIRE 5	ASSAINISSEMENT RÉSILIENT

Pour devenir une ville plus résilience, la Commune urbaine de Kaédi va exécuter les activités essentielles, en lien avec les cinq actions prioritaires, listées ci-dessus, qui lui permettront de réduire sa vulnérabilité. Ces activités bancables ont été planifiées dans le court, moyen, et long terme, pour leur mise en œuvre grâce aux ressources financières facilement mobilisables.



Figure 19 : Photo de couverture de MAVIL, GRDR Kaédi

ACTION PRIORITAIRE 1 : FINANCEMENT			
Action prioritaire	Optimiser les finances municipales en renforçant les recettes locales grâce à l'implémentation efficace des outils Mouhassil [un système digital de géolocalisation, mis en vigueur en 2021] et Diwan [outil d'archivage du patrimoine, documents administratifs et de personnel de la municipalité] tout en mobilisant des fonds extérieurs pour la réalisation des actions prioritaires identifiées.		
Résultat attendu	Les recettes municipales sont améliorées et optimisées, afin de contribuer à la mise en œuvre du CARU de Kaédi.		
Aperçu de l'action prioritaire	Malgré les potentialités économiques de la commune et les mécanismes mis en place pour renforcer le recouvrement, les ressources restent toujours en deçà des besoins des populations. Autrement dit, les recettes propres de la commune ne permettant pas de couvrir les besoins, les nouveaux outils de gestion (Mouhassil et Diwan) constituent une aubaine performante de recouvrement de recettes fiscales. Ces outils visent à combler les lacunes existantes dans le système du budget municipal, principalement dues à un manque d'outils de gestion adaptés et de personnel qualifié. Ainsi, la commune a l'opportunité d'améliorer considérablement son rendement en matière de collecte des impôts et de gestion budgétaire, se positionnant comme maître d'œuvre de toutes les actions découlant de ses compétences. La communication de la commune auprès des usagers et des contribuables doit être intensifiée pour mieux comprendre les interactions. Il convient de noter qu'une évaluation du mécanisme interne de recouvrement et de gestion des finances au sein de la municipalité sera effectuée afin d'identifier les lacunes. Cela permettra d'améliorer la gestion financière, de mobiliser les recettes propres, de gérer la dette et même de donner la priorité à la budgétisation de la résilience de la commune.		
ACTIVITÉ	RÉSULTAT ATTENDU	PRIORITÉ	RESPONSABLES/ COLLABORATEURS
Activité 1.1 : Doter la municipalité en outils pour une bonne gestion financière tout en renforçant les capacités du personnel municipal.	La municipalité dispose des outils et capacités pour une meilleure gestion de ses fonds interne et une planification budgétaire plus optimale.	Moyen terme (2-5 ans)	Responsable(s) : La municipalité de Kaédi Collaborateur(s) : Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT), GIZ, le Fond Inter-communal de Solidarité (FIS), Partenaires Techniques et Financiers (PTFs), etc.

Activité 1.2 : Accompagner la mise en place et l'implémentation efficace du système digital Mouhassil à travers une campagne de recensement pour identifier et enregistrer chacun des contribuables (habitants, acteurs économiques).	L'assiette fiscale de la commune a été élargie et les fonds propres de la commune sont augmentés.	Immédiate	Responsable(s) : La municipalité de Kaédi Collaborateur(s) : PTFs, ONGs, Etat, Organisation de la Société Civile (OSC), etc.
Activité 1.3 : Sensibiliser les communautés à la mise en place d'un système de recouvrement et à l'importance d'une contribution citoyenne.	Un répertoire exhaustif des activités taxables et le système d'adressage des ménages sont dressés.	Immédiate	Responsable(s) : La municipalité de Kaédi Collaborateur(s) : la Plateforme des OSC, PTFs, ONG, etc.
Activité 1.4 : Mettre en place une stratégie pour la diffusion du CARU afin de mobiliser les partenaires techniques et financiers de la commune.	La commune a réussi à mobiliser des ressources pour soutenir son développement.	Court terme	Responsable(s) : La municipalité de Kaédi Collaborateur(s) : PNUD, ONU-HABITAT, Administration locale, les PTFs, la diaspora, la région, la coopération décentralisée.
Activité 1.5 : Digitaliser la gestion des actes d'État Civil relevant de la Mairie.	Les recettes de la commune sont améliorées.	Immédiate	Responsable(s) : La municipalité de Kaédi Collaborateur(s) : la DGCT, PTF, etc.

ACTION PRIORITAIRE 2 : QUARTIERS VULNERABLES À RISQUE	
Action prioritaire	Améliorer le cadre de vie des quartiers vulnérables en facilitant l'accès des populations à risque à des terres sécurisées à travers une approche centrée sur les droits humains, les femmes, les enfants et les nouveaux arrivants tout en renforçant la gouvernance urbaine.
Résultat attendu	Les quartiers vulnérables sont viabilisés à la suite d'une synergie d'actions effectives - concertées pour réduire la vulnérabilité aux risques climatiques et de catastrophes.
Aperçu de l'action prioritaire	La commune de Kaédi connaît depuis quelques années une dynamique de mouvement des populations venues d'autres coins du pays. Grace à son grand potentiel agro-sylvo- pastoral, elle reste une destination privilégiée aussi bien pour les transhumants que pour d'autres catégories de population qui y trouvent un cadre d'épanouissement. Cette pression s'accompagne forcément des exigences infrastructurelles qui restent très limitées et peu satisfaisantes pour assouvir les besoins des populations. Quatre quartiers ont déjà été identifiés étant les plus vulnérables du fait de leur position géographique, vulnérabilité face au changement climatique, accompagnées de la précarité de leurs conditions de vie. Il s'agit de Touldé, Madina+Kébbé, Wandama et Tinza+intity. La vulnérabilité de ces quartiers est essentiellement dû aux facteurs liés aux flux d'immigration et l'exposition aux zones à risque. Le projet MOUDOUN prévoit d'intervenir à Kaédi à partir de 2025. C'est un projet qui vise à améliorer la productivité des villes intermédiaires et à renforcer les institutions locales afin que les villes ciblées jouent pleinement leur rôle en tant que véritables outils du développement local. Le Projet s'articule autour de 3 composantes essentielles : (i) L'amélioration de l'accès aux infrastructures et aux services pour le développement économique, (ii) Le renforcement de la Décentralisation et des capacités des collectivités territoriales et (iii) La Gestion, le suivi et évaluation du projet. Ce projet s'appuie sur des travaux antérieurs réalisés à Kaédi, par exemple, les drainages de 2023 qui ont été construits par Genie Militaire, suivant le réseau d'AFRICA 70, tandis que le Projet MOUDOUN a identifié les canaux d'évacuations et les bassins du stockage à curer et à réhabiliter.

	La pression due aux flux migratoires crée, en plus de l'acuité des facteurs de changement climatique, des quartiers précaires et vulnérables à toute manifestation environnementale ou autres, ce qui les expose à des risques multiples et variés. Compte tenu du statut particulier de ces zones vulnérables, le groupe, par sa maîtrise et la connaissance surtout des besoins de ces quartiers, trouvent pertinentes les différentes activités sous indiquées qui peuvent changer le quotidien des populations dans un court terme. Cette action prioritaire est liée à l'action prioritaire 5 « ASSAINISSEMENT RÉSILIENT », surtout en ce qui concerne la réduction des risques de catastrophes reliées aux inondations dans les quartiers les plus vulnérables identifiés au cours du processus CityRAP à travers non seulement la construction d'infrastructure d'assainissement (Activité 5.2), mais aussi la sensibilisation des communautés sur les dangers des maladies hydriques (Activité 5.3).		
ACTIVITÉ	RÉSULTAT ATTENDU	PRIORITÉ	RESPONSABLES/ COLLABORATEURS
Activité 2.1 : Élaborer, de manière participative, un plan de développement urbain pour l'amélioration qualitative du cadre de vie des quartiers vulnérables (Touldé, Madina-Kébbé, Wandama et Tinza-intity).	Un schéma d'aménagement urbain est élaboré pour une meilleure gouvernance urbaine des quartiers vulnérables.	Court terme (0-2 ans)	Responsable(s) : Services de l'urbanisme, la municipalité de Kaédi Collaborateur(s) : les communautés, le Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural (GRDR), les OSC, Projet MOUDOUN, services publics de communication
Activité 2.2 : Mettre en place une stratégie d'accès (un plan d'action) facile des populations aux infrastructures essentielles et services de base.	Les populations vulnérables ont accès aux infrastructures essentielles et aux services de base, même en période de catastrophe	Court terme (0-2 ans)	Responsable(s) : Administration locale, services déconcentrés concernés Collaborateur(s) : la municipalité de Kaédi, les notables et les jeunes, les usagers, et les partenaires techniques et financiers (PTF)

Activité 2.3 : Améliorer la résilience des quartiers vulnérables par la sensibilisation des communautés sur les techniques de préservation de l'environnement et de gestion de risques de catastrophes.	Les communautés sont plus résilientes et ont acquis plus de connaissances et des méthodes pratiques sur la préservation de l'environnement et ont une meilleure préparation face aux catastrophes.	Long terme	Responsable(s) : services de l'environnement, la municipalité de Kaédi, le GRDR Collaborateur(s) : Les communautés, OSC, PTF, etc.
Activité 2.4 : Lutter contre la pauvreté en créant des opportunités d'emplois verts pour améliorer les moyens de subsistance des communautés vulnérables.	Les conditions de vie des communautés sont améliorées grâce au recours à l'amélioration des moyens de subsistance des communautés.	Long terme	Responsable(s) : La municipalité de Kaédi, Eco-développement (Ecodev) et le GRDR Collaborateur(s) : la Délégation Générale à la solidarité nationale et à la lutte contre l'exclusion (TAAZOUR), le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), l'Agence Nationale pour l'Emploi (Techghil), Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille (MASEF), OSC, PTF, etc.
Activité 2.5 : Promouvoir une politique de scolarisation des jeunes filles et des jeunes garçons des quartiers vulnérables à l'effet d'éviter des comportements néfastes.	Les conditions de scolarisation des enfants issus des quartiers vulnérables sont améliorées pour des opportunités d'autonomisation et de choix de vie positif.	Long terme	Responsable(s) : La municipalité de Kaédi, l'administration départementale (i.e., Hakem), la Direction Régionale de l'Education Nationale (DREN) et MASEF Collaborateur(s) : Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), Action Contre la Faim (ACF), GRDR, World Vision, Save The Children, Acteurs scolaires (association des parents d'élève), ONG ACTIONS, etc.

ACTION PRIORITAIRE 3 : GESTIONS DES DECHETS SOLIDES	
Action prioritaire	Renforcer les capacités de la municipalité et des communautés vulnérables de Kaédi à travers la sensibilisation, l'acquisition d'équipement adéquat, la réalisation d'infrastructures (CET) aux normes afin d'assurer une gestion durable des déchets solides.
Résultat attendu	Le cadre de vie des citoyens de Kaédi est amélioré par la gestion durable des déchets solides, permettant l'amélioration de santé publique et la création d'emplois à travers le recyclage.
Aperçu de l'action prioritaire	La commune est l'acteur principal de la gestion des déchets solides. Les multiples dépôts sauvages dépassent les capacités actuelles de la municipalité. Malgré tous les efforts consentis pour la gestion des déchets solides (la collecte des ordures ménagères, le financement accordé par l'État à la commune, les actions de la société civile, les volontaires), le problème perdure et demeure toujours parmi les priorités au vu ses impacts négatifs socio-environnementaux. Néanmoins, avec la collaboration avec des partenaires, les communautés et de potentiels bailleurs, le problème des ordures pourra s'atténuer, voir être résolu d'une façon durable à moyen terme. Cette action est basée sur les diagnostics du GRDR et du projet MOUDOUN. Le GRDR a contribué à l'amélioration de la gestion des déchets par la dotation des quartiers insalubres en kits de ramassages d'ordures. Il a également procédé à l'initiation des jeunes de quartiers inondables aux techniques de construction dans ces zones et à la construction de 40 logements sociaux suite aux inondations d'août 2022. Quant au Projet MOUDOUN, il a déjà mené des études environnementales pour la réalisation et la réhabilitation des canaux de drainage et la protection des bassins de rétention sur lesquelles pourraient se baser les activités proposées. En 2022, la municipalité, soutenue par World Vision, a mis en place une initiative intitulée, « Kaédi ville propre » qui visait à assurer une salubrité durable à Kaédi. Cette initiative a rencontré beaucoup de difficultés pendant sa mise en œuvre. Des comités de gestion des déchets ont été constitués, mais qui ne sont pas entièrement opérationnels, d'où la nécessité de renforcer leur capacité et de les doter d'équipements adéquats. Par ailleurs, le projet a eu à se redresser pour mettre en place une plateforme de tri et de recyclage de déchets solides qui est en cours de construction par la World Vision. Malgré les efforts fournis par World Vision et la Commune, cette initiative n'a toujours pas atteint son objectif, d'où la nécessité de renforcer l'intervention en vue de parvenir à une gestion durable des déchets solides.

ACTIVITÉ	RÉSULTAT ATTENDU	PRIORITÉ	RESPONSABLES/ COLLABORATEURS
Activité 3.1 : Renforcer les capacités des communautés dans la gestion de déchets à travers l'organisation de sessions de sensibilisation et des formations régulières.	Les communautés disposent des connaissances et compétences nécessaires pour une gestion efficace et durable des déchets et sont conscientes de leur devoir citoyen dans cette gestion.	Immédiat	Responsable(s) : La municipalité de Kaédi Collaborateur(s) : World Vision, Projet MOUDOUN, Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural (GRDR), Organisations Non-Gouvernementales (ONGs), Organisations de la Société Civile (OSC), etc.
Activité 3.2 : Renforcer les capacités de la commune et la doter en équipements adéquats pour la gestion durable des déchets solides.	La commune est dotée des compétences, des ressources et des équipements adéquats permettant une meilleure gestion des déchets.	Long terme (5-10 ans)	Responsable(s) : Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT) Collaborateur(s) : Projet MOUDOUN, GRDR, ONGs, Banque Mondiale, World Vision, Banque africaine de développement (BAD), partenaires techniques et financiers (PTF), etc.
Activité 3.3 : Accompagner l'initiative « Kaédi ville propre » par des campagnes trimestrielles de nettoyage sous la supervision de la mairie et des comités de gestions des déchets, avec une forte implication/participation des communautés.	L'initiative « Kaédi ville propre » est réalisée et les communautés ont activement participé et se sont approprié les objectifs de l'initiative.	Moyen terme (2-5 ans)	Responsable(s) : La municipalité de Kaédi Collaborateur(s) : World Vision, GRDR, Projet MOUDOUN, DGCT, PTF, OSCs, ONGs, etc.
Activité 3.4 : Mettre en place un mécanisme de suivi environnemental des sites de décharges contrôlées (CET) (construites et aménagés par World Vision)	Les déchets solides sont enfouis selon les normes techniques et environnementales.	Moyen terme (2-5 ans)	Responsable(s) : La municipalité de Kaédi, Projet MOUDOUN et World Vision Collaborateur(s) : OSC, PTF, ONGs, etc.
Activité 3.5 : Mettre en place des partenariats avec des entreprises locales pour opérationnaliser le processus de tri, de recyclage et de valorisation des déchets solides.	L'économie locale est améliorée et des emplois sont créés à partir de la gestion durable des déchets solides.	Long terme (5-10 ans)	Responsable(s) : La municipalité de Kaédi Collaborateur(s) : Projet MOUDOUN, World Vision, ONGs, l'État (le gouvernement national), etc.

ACTION PRIORITAIRE 4 : GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHE	
Action prioritaire	Mettre en place un mécanisme de gestion des risques et catastrophes à travers la mise en place d'un système communautaire d'alerte précoce et de réponse aux urgences (SCAP-RU) et l'élaboration de son plan d'action et sa mise en œuvre avec les structures compétentes.
Résultat attendu	Les communautés et leurs biens sont protégés contre les impacts des risques et catastrophes urbains.
Aperçu de l'action prioritaire	La Commune de Kaédi située sur la rive droite du fleuve Sénégal abrite une masse populaire importante. Sa position géographique et son climat l'exposent à certains risques et catastrophes, notamment les inondations, les crues du fleuve et les feux de brousse entre autres. Cette situation exige la mise en place d'un mécanisme approprié de gestion de catastrophe. En cas de catastrophe, les autorités locales mobilisent les acteurs étatiques pour apporter une assistance aux populations sinistrées. Des stocks de contingence existent dans la commune, mais pas à la disposition de la municipalité. Les stocks sont logés à la Délégation Régionale du Commissariat à la Sécurité Alimentaire et sont mobilisés uniquement en cas de catastrophe. La gestion des risques et catastrophes nécessite une mutualisation des efforts ainsi que la mobilisation des ressources, elle s'appuie sur les axes suivants : • Une sensibilisation et anticipation des risques, y compris la sensibilisation des communautés locales et la mise en place d'un système d'alerte précoce (SCAP-RU) et d'action précoce. La municipalité a déjà entrepris des actions pour la sensibilisation des communautés, en lien avec l'Activité 2.3 ; • Une évaluation et planification des besoins, y compris une cartographie des risques et des parties prenantes, ce qui permettrait de structurer un plan de préparation et de réponse aux urgences (plan de contingence) ; • Un renforcement des capacités opérationnelles et des infrastructures de protection contre le risque (digue, pont vanne) pour une meilleure préparation à un relèvement résilient ; • La préparation et gestion des ressources, de sorte à améliorer la gestion des stocks de contingences et de mobiliser les financements et établir des partenariats pour la gestion des risques.

ACTIVITÉ	RÉSULTAT ATTENDU	PRIORITÉ	RESPONSABLES/ COLLABORATEURS
Activité 4.1 : Mettre en place un Système Communautaire d'Alerte Précoce et de Réponse aux Urgences (SCAP-RU).	Les communautés sont prévenues et les mesures nécessaires sont prises à temps pour réduire les risques de catastrophe.	Court terme (0-2 ans)	Responsable(s) : La municipalité de Kaédi et la Wilaya Collaborateur(s) : Action Contre la Faim (ACF), Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural (GRDR), World Vision, Save The Children, Croix-Rouge française (CRF), Croissant rouge mauritanien (CRM), l'État, PNUD, partenaires techniques et financiers (PTF), etc.
Activité 4.2 : Préparer et opérationnaliser un plan de contingence, sur la base d'une évaluation et planification des besoins, y compris l'identification et l'aménagement des sites d'accueils des sinistrés.	La ville est mieux préparée en cas de catastrophes, permettant aux sinistrés d'être secourus et pris en charge dans les sites d'accueil.	Immédiat	Responsable(s) : La municipalité de Kaédi et la Wilaya Collaborateur(s) : L'État, Protection Civile, Office National de l'Assainissement (ONAS), Génie militaire, CRM, CRF, PTF, Organisation société civile (OSC), ACF, PNUD, World Vision, etc.
Activité 4.3 : Renforcer les capacités opérationnelles de la Mairie et de la Direction Régionale de la Sécurité Civile en ressources humaines et matérielles.	La Direction Régionale de la Sécurité Civile et la Mairie sont dotées en équipements et en ressources humaines lui permettant d'intervenir aux urgences de manière efficace et rapide.	Moyen terme (2-5 ans)	Responsable(s) : La municipalité de Kaédi et la Délégation Générale à la Sécurité Civile et à la Gestion des Crises (DGSCGC) Collaborateur(s) : L'État, ACF, GRDR, CRF, CRM, PTF, PNUD, OSC, etc.
Activité 4.4 : Repositionner les stocks de contingences suivant les recommandations du plan de contingence.	Les besoins des sinistrés sont satisfaits grâce à la disponibilité rapide des ressources.	Moyen terme (2-5 ans)	Responsable(s) : L'État et la municipalité de Kaédi Collaborateur(s) : PTF, OSC, World Vision, GRDR, CRF, ACF, Save The Children
Activité 4.5 : Réhabiliter les digues de protection de la ville et le pont vanne, en envisageant des solutions basées sur la nature.	La ville est protégée contre les inondations.	Long terme (5-10 ans)	Responsable(s) : la municipalité de Kaédi et la Wilaya Collaborateur(s) : Génie militaire, CRM, CRF, GRDR, World Vision, PTF, OSC, etc.

ACTION PRIORITAIRE 5 : ASSAINISSEMENT RESILIENT	
Action prioritaire	Renforcer la capacité d'assainissement dans toute la ville de Kaédi à travers la réhabilitation du réseau d'assainissement et de drainage vétuste existant ainsi que son extension aux quartiers vulnérables ou en croissance, tout en intégrant des solutions pour améliorer l'accès à l'eau potable, accompagné par la mise en place d'un système d'entretien régulier dans le cadre du Plan Directeur de l'Assainissement.
Résultat attendu	La commune de Kaédi a mis en place un réseau d'assainissement et une station de traitement des eaux usées pour améliorer les conditions de vie de sa population.
Aperçu de l'action prioritaire	La ville de Kaédi dispose d'un réseau d'assainissement vétuste, en plus de fortes pluies, des dépôts importants d'ordures dont les conséquences sont préjudiciables aux populations. À cet effet, il est impératif de réhabiliter/renforcer le réseau existant de la commune. De plus, l'accroissement démographique de la ville et de l'étendu de l'espace suscite l'augmentation du réseau de distribution d'eau potable, ceci par la construction de châteaux d'eau. Un Plan Directeur de l'Assainissement (PDA) est prévu par la direction régionale de l'assainissement et couvrira Kaédi, Kiffa et Rosso. Le processus débutera en 2025 et permettra de dresser un plan d'action pour l'amélioration de l'assainissement dans les villes concernées. Les canaux d'évacuation ne sont généralement pas curés pour permettre la circulation des eaux usées au niveau de la ville. De plus, il serait bénéfique de mener des études piézométriques des nappes souterraines de manière régulière pour une meilleur gestion et planification des infrastructures d'assainissement. En outre, le Projet MOUDOUN envisage de mettre en place une station de traitement des eaux usées et de boue de vidange. Au niveau des quartiers inondables, le manque de curage et de maintien des canaux de drainage augmente le risque de catastrophe. Cette activité est en complémentaire avec l'actions prioritaire 3 « Gestion des déchets » et l'action prioritaire 4 «Gestion des risques de catastrophes ». Plus particulièrement, les activités menées pour une gestion durable des déchets permettront de réduire l'accumulation de détritrus dans les zones vulnérables, minimisant ainsi les risques d'obstruction des canaux d'évacuation d'eau et les impacts des inondations. Par ailleurs, en intégrant des infrastructures d'assainissement résilientes et la sensibilisation des communautés, cette action prioritaire contribue à la réduction de la vulnérabilité aux catastrophes.

ACTIVITÉ	RÉSULTAT ATTENDU	PRIORITÉ	RESPONSABLES/ COLLABORATEURS
Activité 5.1 : Mener des études techniques de faisabilité pour la mise en œuvre des recommandations du PDA	Les infrastructures et solutions d'assainissement issues du PDA sont conçues et mises en œuvre de manière adaptée, efficace et durable	Court terme (0-2 ans)	Responsable(s) : La municipalité de Kaédi, Office National de l'Assainissement (ONAS) Collaborateur(s) : La Délégation de l'hydraulique et de l'assainissement, Partenaires Techniques et Financiers (PTF), le Génie militaire
Activité 5.2 : Construction/ réhabilitation des bassins et caniveaux pour améliorer la fonctionnalité de réseau de drainage suivant les recommandations du PDA.	Les réseaux de drainage sont opérationnels.	Court terme (0-2 ans)	Responsable(s) : La municipalité de Kaédi, Office National de l'Assainissement (ONAS) et le Génie militaire Collaborateur(s) : La Délégation de l'hydraulique et de l'assainissement, Partenaires Techniques et Financiers (PTF), Délégation Générale à la solidarité nationale et à la lutte contre l'exclusion (TAAZOUR), Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), ONGs, etc.
Activité 5.3 : Informer et sensibiliser les communautés sur les dangers des maladies hydriques.	Les communautés ont des connaissances augmentées et adoptent des pratiques de prévention des maladies hydriques.	Immédiat	Responsable(s) : Le ministère de la Santé, la municipalité de Kaédi et Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille (MASEF) Collaborateur(s) : OSC, Direction Régionale de la Santé (DRS), ONGs, etc.
Activité 5.4 : Élargir les réseaux de distribution d'eau potable et augmenter le nombre des châteaux d'eau.	L'accès à l'eau potable est amélioré.	Moyen terme (2-5 ans)	Responsable(s) : Le Ministères de l'hydraulique et de l'Assainissement et la municipalité de Kaédi Collaborateur(s) : PTFs
Activité 5.5 : Faire le suivi piézométrique des nappes souterraine.	La gestion de l'eau et de l'assainissement est améliorée, optimisée et durable.	Moyen terme (2-5 ans)	Responsable(s) : la municipalité de Kaédi Collaborateur(s) : PTF, World Vision, Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural (GRDR), Action Contre la

			Faim (ACF), Croix-Rouge française (CRF), Croissant rouge mauritanien (CRM), MASEF, Projet MOUDOUN etc.
Activité 5.6 : Mettre en place des fosses septiques aux normes tout en favorisant la réutilisation des eaux à des fins agricoles et les efforts d'assainissement	Un système d'assainissement permettant la canalisation des eaux usées et boue de vidange à des fins agricoles.	Moyen terme (2-5 ans)	Responsable(s) : la municipalité de Kaédi Collaborateur(s) : Projet MOUDOUN, PTF, World Vision, GRDR, ACF, CRF, CRM, MASEF, etc.

5.2 Priorités des activités du CARU

CALENDRIER					
ACTION PRIORITAIRE		IMMÉDIAT	A COURT TERME (0-2 ANS)	A MOYEN TERME (2-5 ANS)	A LONG TERME (5-10 ANS)
1	FINANCEMENT	Activité 1.2 Activité 1.3 Activité 1.5	Activité 1.4	Activité 1.1	
2	QUARTIERS VULNERABLE À RISQUE		Activité 2.1	Activité 2.2	Activité 2.3 Activité 2.4 Activité 2.5
3	GESTIONS DES DECHETS SOLIDES	Activité 3.1		Activité 3.3 Activité 3.4	Activité 3.2 Activité 3.5
4	GESTIONS DES RISQUES DE CATASTROPHE	Activité 4.2	Activité 4.1	Activité 4.3 Activité 4.4	Activité 4.5
5	ASSAINISSEMENT RESILIENT	Activité 5.3	Activité 5.1 Activité 5.2	Activité 5.4 Activité 5.5 Activité 5.6	

5.3. Cadre de suivi et d'évaluation

Les actions prioritaires proposées dans le CARU de la Commune Kaédi devront faire l'objet d'un suivi auprès des parties prenantes impliquées et des potentiels bailleurs, afin que des ressources puissent être mobilisées pour assurer leur mise en œuvre. Elles sont l'aboutissement d'un processus participatif, inclusif et exhaustif, qui recueille des informations à différentes échelles. Par sa méthodologie, il garantit l'appropriation du processus CityRAP et de la thématique de réduction des risques de catastrophe par les personnes concernées et impliquées.

Le CARU de la Commune de Kaédi sera mis en œuvre dans un contexte caractérisé par de multiples défis liés au changement climatique, à la mobilisation des ressources et aux enjeux socio-économiques et géopolitiques. D'où la nécessité de mettre en place un cadre de suivi de la réalisation des actions développées. La municipalité s'engage à mettre en place un comité de pilotage (COPIL), à effectuer un suivi de proximité et à réaliser des évaluations périodiques de la mise en œuvre du CARU. Ce COPIL sera composé du Wali, du Hakem et du Maire.

La commune recrutera un consultant en suivi-évaluation pour mesurer le niveau d'avancement de la mise en œuvre des actions prioritaires identifiées. Cette évaluation périodique (tous les deux ans) aboutira à des recommandations, des conseils et des orientations. Elle permettra d'évaluer la bonne exécution des actions et d'explorer d'éventuels défis du CARU qui seront produits et présentés au conseil municipal qui prendra des décisions adéquates. Ce processus s'appuiera également sur les mécanismes de suivi existants de la municipalité, tels que les réunions mensuelles et trimestrielles du comité local de suivi de projet, composé du Maire, des conseillers municipaux, et des représentants des 12 zones. Une évaluation finale du CARU sera réalisée à la fin de sa mise en œuvre. Cette dernière évaluation va surtout porter sur l'appréciation de la réalisation des résultats et impacts sur les conditions de vie des populations.

La municipalité, étant l'entité principale dépositaire du CARU, sera chargée du cadre de suivi opérationnel réussi des actions prioritaires. Cependant, le tableau ci-après récapitule les rôles des acteurs impliqués dans sa mise en œuvre.

Acteurs	Rôles
Les autorités administratives locales (le Wali et le préfet)	• Faire le plaidoyer auprès de hautes autorités nationales, acteurs locaux et partenaires au développement ; • Assurer la présidence du comité de pilotage.
La municipalité de Kaédi	• Approprier le CARU et le processus CityRAP ; • Mettre en œuvre la stratégie de diffusion du CARU afin de mobiliser de ressources financières (nationale et internationale) ; • Assurer le suivi de la mise en œuvre du CARU ; • Faire le plaidoyer auprès des partenaire techniques et financiers ; • Convoquer les réunions du comité de pilotage et en assurer le secrétariat ;

Les services de la Commune	• Participer à la rédaction des notes conceptuelles des actions prioritaires ; • Participer aux réunions du comité local de suivi de projet ; • Elaborer les Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) ; • Collaborer avec le maire dans les domaines administratif et financiers.
Les partenaires techniques et financiers et au développement de la commune	• Contribuer au financement des actions prioritaire du CARU ; • Assurer le renforcement des capacités de la commune ; • Appuyer dans la mise en œuvre de certains projets relevant de leur compétence ; • Contribuer à la mise à disposition des services des études de faisabilité et du contrôle de travaux ; • Soutenir la commune dans l'échange des connaissances avec d'autres municipalités.
Les chefs de quartiers et leaders d'opinions	• Assurer la mobilisation, la sensibilisation et l'adhésion des populations aux initiatives prises dans le cadre du CARU ; • Être membres actifs et personnes ressources du COPIL.

6. Conclusions et voie à suivre

Le manque de capacités techniques, le déficit en données et informations, ainsi que le manque de ressources financières constitue les principales lacunes qui menacent le renforcement de la résilience dans de Commune de Kaédi. Pour répondre à ces défis, la municipalité, appuyée par le PNUD, ONU-Habitat et la DGSCGC, dans le cadre du Projet de Résilience dans le Sahel financé par la Suède, a mis en œuvre l'outil CityRAP qui vise à renforcer les compétences des techniciens municipaux à travers des formations, des exercices de cartographie des risques et des groupes de discussion. Il capitalise sur les connaissances locales et les informations disponibles pour initier la collecte, l'analyse et la priorisation des actions visant la résilience urbaine.

L'élaboration et la validation du CARU de la Commune de Kaédi se sont déroulées d'octobre 2022 à décembre 2024. Ce cadre représente une avancée significative dans le contexte de la résilience urbaine, particulièrement en ce qui concerne l'urbanisation à Kaédi. L'étape suivante consiste à mettre en œuvre le CARU pour la commune de Kaédi. Cela nécessite de traduire ce cadre en actions concrètes, en mettant en place un mécanisme de suivi inclusif et bien défini et de partager l'expérience d'autres municipalités sahéliennes en matière de renforcement de la résilience.

Le CARU a également permis de mettre en lumière les défis en matière de gestion des risques de catastrophe et de développer des notes conceptuelles pour le financement des actions prioritaires identifiées lors des appels à projets.

ANNEXE : Liste des acronymes

ACF : Action Contre la Faim

BAD : Banque africaine de développement

CFR : Croix-Rouge française

CRM : Croissant rouge mauritanien

CSA : Commissariat à la Sécurité Alimentaire

DREN : Direction Régionale de l'Education Nationale

DRS : Direction Régionale de la Santé

DGCT : Direction Générale des Collectivités Territoriales

FIS : le Fond Inter-communal de Solidarité

GRDR : Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural

MASEF : Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille

ONAS : Office National de l'Assainissement

ONG : Organisation Non-Gouvernemental

ONU-HABITAT : Programme des Nations unies pour les établissements humains

OSC : Organisation de la Société Civile

PMI : Protection Maternelle et Infantile

PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

TAAZOUR : Délégation Générale à la solidarité nationale et à la lutte contre l'exclusion

UNICEF : Fonds des Nations unies pour l'enfance

**Des établissements humains inclusifs, sûrs,
résilients et durables au Sahel**
*Partie intégrante de la composante urbaine du
[Projet de Résilience dans le Sahel](#)*



Elaboré par :

La municipalité de Kaédi

Soutenu par :

Ministère de l'Intérieur, de la Promotion de la
Décentralisation et du Développement Local
(MIPDDL)

Soutenu par :

Programme des Nations Unies pour le
Développement (PNUD)

Et

Programme des Nations Unies pour les
Établissements Humains (ONU-HABITAT)

